Une convention nationale et des initiatives régionales

La convention entre la LPO et la FFVL signée ce jour est aussi l'aboutissement d'expériences locales où les clubs, les écoles, les ligues régionales de la FFVL et les structures en charge de la préservation de la nature et de la biodiversité ont initié des démarches de concertation, d'échanges d'informations, de travail en commun pour aboutir à des solutions partagées.

Tout au long du massif pyrénéen des initiatives en faveur des rapaces

Dans les Hautes-Pyrénées

Un engagement fort

- Signature par le comité départemental de la FFVL de la charte pour une pratique durable des sports de nature;

Des résultats en terme de conservation

- Concertation en cours sur le site de la Réserve naturelle régionale du massif du Pibeste pour le non survol des zones de sensibilité du Gypaète barbu et du et Vautour percnoptère.
- Concertation pour le non survol d'une zone de sensibilité du Gypaète barbu en vallée de Campan.

Des résultats en terme de sensibilisation

- Participation à une manche du Championnat de France en juin prochain

En Haute-Garonne

Des résultats en terme de conservation

- Convention pour le non survol de la zone de sensibilité du Vautour percnoptère en vallée de l'Arbas (Ligue régionale, école et club locaux concernés).

Des résultats en terme de sensibilisation

- Participation de la LPO et ses partenaires locaux au festival Rock n' vol depuis 2006 afin de proposer des animations découverte des grands rapaces du site de vol.
- Financement par la LPO de deux panneaux d'information sur la reconnaissance des rapaces en vol, les conditions de vol sur le site avec notamment l'information de la zone à ne pas survoler, objet de la convention.

En Ariège

Des résultats en terme de sensibilisation

- Organisation d'une soirée d'information/ formation sur les grands rapaces à l'attention d'un club et deux écoles locales du secteur de Moulis.
- Participation à la journée Porte ouverte du club de Moulis pour des animations sur les grands rapaces du site de vol.

- Conception par la LPO d'un site Internet à l'attention des parapentistes locaux afin qu'ils participent au suivi de l'espèce vulnérable locale et fassent part de leurs observations : http://perc9moulis.free.fr/.

Pour l'ensemble des départements Pyrénéens, le prochain programme Pyrénées Vivantes s'oriente vers la formation des cadres fédéraux (accompagnateurs, moniteurs de clubs…) et des Brevets d'état avec un module environnement pour une meilleure prise en compte des enjeux…

Dans les Alpes

En Isère

- deux conventions qui concernent la FFVL sur le département de l'Isère sui permettent de concilier pratique des activités vol libre et préservation d'enjeux liés à la biodiversité remarquable :
  - en 2004, avec la réserve nationale des Hauts de Chartreuse (convention initiée dès 1991 avec le CORA et la FRAPNA)
  - en 1999, avec le Parc National des Écrins.

Dans le Vercors

- Pour la colonie de Vautours Fauves du Col de Rousset, un accord avait été convenu avec le PNR du Vercors pour un survol de la zone à une altitude minimale de vol de 1300 m sol.

D'autres initiatives locales sur le territoire national pour des enjeux liés aux oiseaux marins

Pour finir, dans le cadre des actions du DOCOB de Noirmoutier-Baie de Bourgneuf, la Réserve naturelle de Müllembourg, gérée par la LPO, est en contact avec l'école de Kite de la Barre-de-Monts...